



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Bastia

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Sainte-Marie

Monument(s)

Appellation : Eglise Sainte-Marie

Protection : classement

Arrêté : classement le 03/02/2000

Étendue de la protection : totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.